

Monsieur le Maire de Geneuille

à

Tous les Membres du Conseil Municipal

Geneuille, le 16 Mars 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Membre du Conseil Municipal est prié(e) d'assister
à une séance de ce Conseil qui aura lieu à la Mairie de GENEUILLE salle du conseil

VENDREDI 20 MARS 2026 À 19h00

ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil Municipal.
- Election du Maire selon articles L 2121-10 et L2122-8, al 2 du Code général des collectivités territoriales.
- Délibération fixant le nombre d'Adjoints (ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil ; arrondi au chiffre entier inférieur).
- Election des Adjoints, au scrutin de liste selon la loi n°2025-444 du 21 mai 2025.
- Lecture de la charte de l'élu local prévu à l'article L1111-1-1 du code général des collectivités territoriales.
- Délibération actant de la lecture et de la remise de la charte aux Conseillers.

Comptant sur votre présence,

Le Maire

Patrick OUDOT,

